

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 28 septembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

-----

**2018 DASCO 82** Subvention (9.500 euros) et convention de partenariat et de mise à disposition de locaux avec l'association Planète Sciences pour l'opération « Espace dans ma ville 2018 ».

**M. Patrick BLOCHE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le Projet Educatif Territorial Parisien signé le 1er septembre 2016 ;

Vu l'appel à candidature lancé par le Centre National d'Etudes Spatiales : Espace dans ma ville 2018 ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux de l'école Tanger (41 rue de Tanger (19e) avec l'association Planète Sciences 16, place Jacques Brel à Ris-Orangis (91 130) et de lui attribuer une subvention de 9.500 euros ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e Commission,

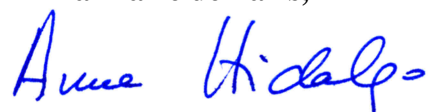
Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 9.500 euros est attribuée à l'association Planète Sciences (91 130 Ris-Orangis) (8384 – 2018-08045).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention de partenariat et de mise à disposition de locaux avec l'association Planète Sciences (16, place Jacques Brel à Ris-Orangis 91 130).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique P221, chapitre 65, nature 65748, du budget de fonctionnement de l'année 2018 de la Ville de Paris et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**